

Le deux types de possessifs en bulgare moderne

Zlatka Guentchéva

L'article a pour objectif de dégager les opérations qui soutiennent le fonctionnement des formes pleines et des formes courtes (clitiques) des possessifs en bulgare moderne. Après une description succincte de leurs propriétés distributionnelles, on tente de mettre en évidence comment ils interviennent dans la constitution du groupe nominal. Une attention particulière est portée à la construction du type Verbe + Clitique datif + Object déterminé qui permet une double interprétation suivant le type de relation que le clitique établit entre le nom et le verbe à l'intérieur de la relation prédicative.¹

Le bulgare possède deux séries de formes possessives: *formes pleines* et *formes courtes* (ces dernières sont appelées encore *clitiques possessifs*). Les descriptions dans les grammairies (Andrejčin *et al.* 1947; Andrejčin *et al.* 1977; Stojanov 1964; Gramatika BAN 1983...) sont succinctes et ne permettent pas de saisir bien leurs différences sémantico-syntaxiques. Or, chaque série subit des contraintes distributionnelles spécifiques qui conditionnent leur fonctionnement. Si des travaux importants et extrêmement stimulants ont été menés sur les clitiques slaves et romans,² la seule étude qui aborde de façon plus systématique l'opposition entre les deux séries en bulgare est, à notre connaissance, celle de R. Nicolova (1986: 7-93). L'objectif de cet article est très modeste. Il ne vise pas à mettre en évidence tous les facteurs (sémantiques, syntaxiques, intonationnels) qui interviennent pour définir leur emploi et les différents types d'interaction qui déterminent l'ordre des mots. Il s'agit de montrer que:

¹ Communication présentée en 1987 au colloque "Les possessifs", organisé par la Département de Linguistique de l'Université de Paris-Sorbonne. L'ensemble des communications sera publié dans *Modèles linguistiques*.

Cet article fait partie d'une étude consacrée à la thématisation de l'objet (Guentchéva 1985) où une attention plus particulière est accordée au fonctionnement des clitiques adnominaux et verbaux en bulgare.

Je remercie les deux références anonymes pour leurs critiques constructives, ainsi que J.-P. Desclés, C. Chivany et J. Pentchev pour les discussions fructueuses.

² Citons le célèbre article de R. Jakobson (1935), l'étude de F. Slawski (1946), ainsi que les études plus récentes de R. Benacchio & L. Renzi (1987, 1988), R. Benacchio (1988)...

a) chaque série de possessifs renvoie à des procédés de déterminations spécifiques à l'intérieur du groupe nominal dont elle fait partie et que ces procédés de détermination sont le résultat d'opérations distinctes de prédication;

b) la mobilité de la forme possessive courte par rapport à la forme nominale peut conduire à des ambiguïtés sémantiques dans une série d'énoncés; ces ambiguïtés sont le résultat de l'intrication des relations complexes qu'entretien le clitique avec le nom, d'une part et avec le verbe, d'autre part.

L'examen du possessif réfléchi *svoj, svoja, svoe, svoi* (formes pleines) et *si* (forme courte) ne fait pas l'objet de cette étude.

I. Observations morpho-syntactiques.

La tradition grammaticale bulgare ne distingue pas pronoms et adjectifs possessifs et les formes possessives sont classées sous l'étiquette de pronoms possessifs:

Personne	Formes pleines		<i>L'objet possédé est au singulier</i>	<i>L'objet possédé est au pluriel</i>	Formes courtes	
	masculin	feminin			neutre	
1 ^e <i>moj</i> "mon"	<i>moja</i> "ma"	<i>moe</i> "mon"	<i>moj</i> "moj"	<i>mes</i> "mi"	<i>moj</i>	prijatel
2 ^e <i>tvorj</i> "ton"	<i>tvorja</i> "ta"	<i>tvore</i> "ton"	<i>tvorj</i> "tvorj"	<i>tes</i> "ti"	<i>mojat</i>	ami
3 ^e <i>negov</i> "son"	<i>negonja</i> "sa"	<i>negono</i> "son"	<i>negovi</i> "ses"	<i>mu</i>	<i>mojat</i>	prijatel
	[le possesseur est au masculin ou au neutre]				<i>mojat</i>	ami
					<i>daleče</i>	
					<i>mon-le</i>	livre
					<i>est</i>	est
					<i>loin</i>	loin
					<i>Ma maison est loin</i> "	
					<i>Le possesseur est au féminin)</i>	
1 ^e	<i>nas</i> "notre"	<i>nasa</i> "notre"	<i>nase</i> "notre"	<i>nasi</i> "nos"	<i>ni</i>	
2 ^e	<i>vas</i> "votre"	<i>vaza</i> "votre"	<i>vase</i> "votre"	<i>vasi</i> "vos"	<i>vi</i>	
3 ^e	<i>texen</i> "leur"	<i>tjaxna</i> "leur"	<i>tjaxno</i> "leur"	<i>texni</i> "leurs"	<i>im</i>	

Formellement et sémantiquement liées aux pronoms personnels (Mirčev 1978: 188-9), ces deux séries de possessifs ont des caractéristiques spécifiques (Sławski 1946; Beaulieux 1950: 83-85; 360-364; Nicolova 1986) que nous rappelons sommairement ci-dessous.

Les formes pleines des possessifs se distinguent des clitiques possessifs par le fait que:

- a) Les formes pleines sont toniques;

b) Les formes pleines sont variables: elles s'accordent en genre et en nombre avec le nom qu'elles déterminent (l'objet possédé); elles s'accordent également en genre et en nombre avec le nom possesseur uniquement à la 3^e pers. du singulier;

c) Les formes pleines peuvent recevoir l'article défini (ce dernier est toujours postposé) et suivent en cela les règles des adjectifs: *moj - mojat, moja - mojata, moe - moeto, moi - moite...*

Les formes pleines (sans ou avec article) apparaissent:

— soit en fonction d'attribut du sujet:

(1) Tazi šapkata e moja
ce chapeau est mon/mien
"Ce chapeau est à moi"

(2) Tazi šapkata e mojata
ce chapeau est mon-le
"Ce chapeau est le mien"

— soit comme un déterminant du nom:

(3) Tova e moj
ce est mon
"C'est un ami à moi" (avec une intonation spécifique)
ou "C'est un (de mes) ami(s)"

(4) Tova e mojat
ce est mon-le
"C'est mon ami"

(5) Mojata kašta e daleče
mon-le livre est loin
"Ma maison est loin"

Le formes courtes des possessifs qui, de par leur origine, sont les formes courtes *datives* des pronoms personnels, ont les propriétés suivantes:

- a) elles sont atones;
- b) elles sont invariables;
- c) elles sont

— en enclose par rapport au nom lorsque ce dernier constitue à lui seul un groupe nominal (l'article défini est toujours en postposition):³

(6) a. Šapkata mi e stara
chapeau-le à-me est vieille
"Mon chapeau est vieux"

³ Sur la relation entre la possession et la détermination, voir les observations de P. Pašov (1978: 419-420).

2. Concurrence d'emploi forme pleine/forme courte.

b. Käštata ti e goljama
maison-la à-te est grande
“T'a maison est grande”

— ou en proclise par rapport au nom si ce dernier est accompagné d'un adjectif qui porte obligatoirement la marque formelle de détermination (l'article défini est en postposition par rapport à l'adjectif et ce dernier vient en tête du groupe nominal); le clitique possessif se place entre l'adjectif et le nom:

(7) novata mi šapka
nouvelle-la à-me chapeau
“mon nouveau chapeau”

d) si le nom est déterminé par un démonstratif, le clitique possessif apparaît obligatoirement entre le démonstratif qui est en première position et le nom:

(8) a. tazi mi rokija
cette à-me robe
“cette robe/ma robe”
b. tozi mi čico
ce à-me oncle
“cet oncle/mon oncle”

Quelques exceptions doivent être cependant signalées comme celle avec les termes de parenté (cela toutefois au singulier) qui fonctionnent comme des déterminés:

(9) a. Lelja mu e tuk
tante à-lui est ici
“Sa tante est ici”
b. *Leljata mu e tuk
tante-la à-lui est ici
“Ses tantes sont ici”

Mais l'article défini est obligatoire si le terme de parenté est au pluriel:

(9) c. Lelige mu sa tuk
tante-les à-lui sont ici
“Sa vieille tante est ici”

ou si le terme de parenté est accompagné d'un adjectif:

(9) d. Starata mu leļja e tuk
vieille-la à-lui tante est ici
“Sa vieille tante est ici”

Signalons enfin quelques exceptions dans des expressions comme *Negovo Vēlīstvo* “Sa Majesté”, *pod moja ofgovomost* “sous ma responsabilité”, etc.

Il est bien connu que le recours aux formes pleines des possessifs permet de mettre en évidence l'idée de possession. A. Teodorov-Balan (1940: 364) avait bien insisté là-dessus: l'occurrence du clitique possessif est étroitement liée aux règles d'accent “logique” (en termes d'aujourd'hui on dira phrasique et/ou contrastif): étant une forme atone, le clitique adnominal ne reçoit jamais d'accent et il est employé lorsque l'accent “logique” ne porte pas sur le possesseur; lorsqu'il y a opposition ou confrontation, on recourt à la forme pronominale pleine et elle est porteur de l'accent. Il oppose des couples d'exemples comme:

- (10) a. Neijnijat uspex e naj -visok
sa-la moyenne est part.sup. -haut
“Sa moyenne est la meilleure”
- b. Uspexāt ī e naj -visok
moyenne-la à-elle est part.sup. -haut
“Sa moyenne est la meilleure”

La différence entre (10a) et (10b) réside, selon lui, dans le fait que dans (10a) il y a opposition: “sa moyenne et pas celle d'un autre”, alors que dans (10b) il n'y a pas d'opposition et on dit que “ce qui est le meilleur, c'est sa moyenne”.

Cette différence apparaît nettement, il est vrai, lorsque la forme pleine porte l'accent contrastif, mais elle peut se manifester également même en l'absence de ce dernier. En effet, (10a) peut faire concurrence à (10b) sans qu'un accent quelconque tombe sur la forme pronominale. Ce fait n'est pas nouveau et il a été à maintes reprises relevé (Andreičin & alii 1947; Maslov 1981; Nicolova 1986 ...). La nature de la différence et de la concurrence entre les deux séries de formes pronominales est commandée, à notre avis, par les opérations de détermination mises en jeu lors de la constitution du groupe nominal avec forme pleine ou avec forme clitique.

Nous formulons l'hypothèse suivante: *les procédés de détermination auxquels renvoient la forme pleine et la forme clitique des possessifs à l'intérieur d'un groupe nominal sont le résultat de deux opérations distinctes de prédication, à savoir une prédication de possession (10a) et une prédication d'attribution (10b).*⁴

Pour prévenir tout malentendu possible, il est indispensable de préciser que l'analyse proposée s'appuie sur la notion de *transposition* qu'il faudrait soigneusement distinguer de celle de transformation. En effet, la transposition n'est nullement identique à la transformation: *la transposition*

⁴ L'analyse proposée ici prend largement appui sur la distinction retenue par E. Benveniste pour définir les fonctions linguistiques de ‘être’ et ‘avoir’ en français (Benveniste 1966: 187-207).

porte sur les rôles sémantiques d'une structure syntaxique et n'implique pas véritablement les rôles syntaxiques; des structures syntaxiques différentes peuvent avoir une même structure sémantique. Ainsi, lorsqu'on parlera de transposition d'une prédication, il faut ne pas oublier que la relation sémantique est conservée lors du passage d'une structure syntaxique en une autre.⁵

2.1. *Transposition d'une prédication de possession.*

On sait bien que seules les formes pleines des possessifs peuvent assumer la fonction prédictive (on est le plus souvent confronté à des énoncés avec la copule *sám* "être"):

- (11) a. Knigata e moja
livre-le est mième

"Le livre est à moi"

- b. Tazi kniga e moja
ce livre est mième

"Ce livre est à moi"

- (12) a. Knigata e mojata
livre-le est mième-la

"Le livre, c'est le mien"

- b. Tazi kniga e moja
cette livre est mième

"Ce livre est le mien"

- (13) a. *Knigata e mi
livre-le est Cl.datif

- b. *Tazi kniga e mi
ce livre est Cl.datif

Comparons (11) et (12). Ces deux énoncés ont apparemment des structures syntaxiques similaires (groupe nominal en position sujet — copule *sám* "être" au présent — forme pleine du possessif en position de prédicat), mais la variation de la forme possessive (présence de l'article défini en (12) et son absence en (11)) conduit à leur assigner deux valeurs distinctes: (11) marque l'appartenance ou l'attribution et signifie "le livre fait partie de l'ensemble des objets qui m'appartiennent"; (12) indique l'identification et signifie "ce à quoi renvoie *tazi kniga* "ce livre" ou *knigata* "le livre" est identifié à ce à quoi renvoie le possessif *mojata*. Mais ces deux énoncés expriment de plus un rapport de possession qui est subordonné à la relation d'appartenance ou d'identification. Dans (11), le rapport de possession est énoncé comme une simple caractérisation du sujet: *knigata* ou *tazi kniga* a la propriété d'appartenir à l'ensemble des termes dont la seule caractéristique est "être en possession de moi". Dans (12), le rapport de possession est plus complexe. Etant défini, le possessif ne renvoie plus à une simple caractérisation du sujet. Bien que le groupe nominal sujet et le prédicat se présentent comme équivalents du point de vue de la détermination (ils comportent tous les deux un article défini), la relation d'identification n'est pas une simple relation symétrique, mais une relation symétrisable (Culíoli & Descés *et al.* 1981: 101 sq.). En effet, il est impossible d'énoncer **mojata e tazi kniga/knigata*. Le possessif marque que la personne à laquelle il renvoie, se trouve en possession du sujet. Cette même différence entre forme pleine avec article défini et forme pleine sans article défini apparaît dans leur emploi adnominal:

- (14) Tova e moja kniga
ceci est mième livre
"Ceci est un livre à moi"

- (15) Tova e mojata kniga
ceci est mième-la livre
"Ceci est mon livre"

Il y a bien sûr des restrictions qui sont liées aux propriétés sémantiques des noms. Par exemple: avec les parties du corps: **Rákata e moja/mojata* lit. le bras est mién/le mien, **Tazi níka est moja/mojata* lit. ce bras est mién/le mien (mais ces suites sont acceptables si le terme est utilisé comme aliénable, par exemple, si le terme désigne le bras d'une statue); avec les termes de parenté: **Tozi vújčo e tvójivojat* lit. cet oncle est tien/le tien; **Tazi majka e negovaj/negovata*; avec des noms dérivés d'adjectifs statifs: **Belotata e moja/mojata* lit. la blancheur est miénne/la mième.

⁵ Voir la notion de "prédicat caché" utilisée par E. M. Wolff (1974: 58-114). Il nous semble que la notion de transposition proposée ici est à rapprocher de celle de "conversion" utilisée par R. Nicolova (1986).

Comme précédemment (14) renvoie à une appartenance et (15) renvoie à une identification. De même, (14) et (15) se distinguent du point de vue du rapport de possession qui y est exprimé: le possessif *moja* (sans article défini) marque une simple caractérisation du terme *kniga*, alors que le possessif *mojata* (avec article défini) indique que la personne à laquelle il renvoie, est le possesseur du terme *kniga*. Le fait que *mojata* marque un rapport du possédé au possesseur, permet d'entrevoir pourquoi, dans un énoncé locatif avec *ima* "il y a", *mojata* est admis uniquement avec redoublement clitique (17b):⁶

⁶ Pour plus d'explication sur *ima* et le redoublement clitique, voir Z. Guenichéva (1985: vol. I).

(16)	Na	masata	ima	moja	kniga
	sur	table-la	il-y-a	mienne	livre
“Sur la table il y a un livre à moi”					

(17)	a.	*Na	masata	ima	mojata	kniga
		sur	table-la	il-y-a	mienne-la	livre
b.	Na	masata	ja	ima	mojata	kniga
	sur	table-la	la	il-y-a	mienne-la	livre
“Il y a mon livre sur la table”						

Les formes pleines des possessifs et les clitiques possessifs entrent en concurrence au niveau de leur emploi adnominal à condition toutefois que le groupe nominal avec possessif soit défini:

(18)	Mojata	kniga	e	na	masata
	mon-le	livre	est	sur	table-la
“Mon livre est sur la table”					

(19)	Knigata	mi	e	na	masata
	livre-le	à-me	est	sur	table-la
“Mon livre est sur la table”					

(20)	*Kniga	mi	e	na	masata
	livre	à-me	est	sur	table-la
“Mon livre est sur la table”					

(18) et (19) renvoient globalement à une localisation et se distinguent l'un de l'autre par la structuration du groupe nominal sujet.

La forme pleine du possessif en position adjetivale dans (18) pose l'énonciateur comme possesseur et le nom comme possédé; le groupe nominal *mojata kniga* dénote dans son ensemble un état de possession qui rappelle celui exprimé dans:

(21)	(Az)	imam	kniga
	(je)	ai	livre
“J'ai un livre”			

On peut considérer qu'un tel rapprochement entre (18) et (21) n'est pas justifié pour deux raisons au moins:

1) La comparaison est faite entre deux structures qui n'ont pas le même statut syntaxique: (21) est un énoncé, alors que (18) est un simple groupe nominal;

2) Le groupe nominal *mojata kniga* est déterminé dans (18), alors que le terme *kniga* ne l'est pas dans (21). D'ailleurs, la présence de l'article défini, quelle que soit sa valeur, en est exclue: **imam knigata* “j'ai le livre”. Pour que *le livre* y soit déterminé, il est nécessaire de recourir au phénomène dit de redoublement clitique: *imam ja knigata* “je l'ai le livre”.

Comme le problème qui nous intéresse ici, est la possession et son expression, examinons de plus près (18) et (21).

L'énoncé (21), tout comme la construction latine *habeo librum* analysée par E. Benveniste, est une construction syntaxique qui exprime un rapport de possession où le possesseur *az “je”* est posé comme le sujet d'un état et le rapport de possession que *imam* établit entre les deux termes, reste un rapport extrinsèque (Benveniste 1966: 197). En (18) le problème est plus complexe car, à la place d'un énoncé, on a une construction nominale. Cependant, on y reconnaît facilement un rapport de possession qui, à la différence de (21), n'est pas dénoté par l'intermédiaire d'un verbe, mais par une forme pronomiale. Dans (18), le possesseur n'est plus posé comme le sujet d'un état de possession, mais comme une détermination adnominalement définie *kniga “livre”*. De ce fait, la notion d'état de possession (et non pas de sujet d'un état de possession) l'emporte: acquis par le possesseur, l'état de possession qui tend à devenir inhérent, affecte le terme possédé.

Quant à la détermination présente dans (18) et son absence dans (21), on peut observer la chose suivante: si la forme possessive est employée sans article défini (*moja kniga*), on marque que la possession est une simple caractéristique du terme *kniga*; la notion sémantique d'état de possession (il s'agit d'être et non pas de propriété) qui a été mise en évidence aussi bien pour la construction syntaxique avec *imam* que pour la construction nominale *mojata kniga*, n'est plus présente dans la suite *moja kniga*. Il convient donc d'interpréter le groupe nominal du type *mojata kniga* (quelle que soit sa fonction dans un énoncé) comme une transposition nominale⁷ de la prédication de possession exprimée dans *az imam kniga* “j'ai un livre”, le possessif étant la trace de cette transposition.

2.2. Transposition d'une prédication d'attribution.

Repronons maintenant:

(19)	Knigata	mi	e	na	masata
	livre-le	à-me	est	sur	table-la
“Mon livre est sur la table”					

où l'expression du rapport de possession est rendue possible grâce à la présence du clitic *mi* dans le groupe nominal sujet. On peut être tenté de voir alors dans *knigata mi* “mon livre” le même rapport de possession que celui qui a été dégagé pour *mojata kniga* “mon livre” dans (18). Le

⁷ Il s'agit d'une relation de possession définie au sens de H. Seiler (1983: 4): “Syntactically speaking, POSSESSION is a relation between nominal and nominal, which is not mediated by a verb”.

critique possessif ne peut à lui seul se constituer en prédicat (voir exemples (13)); il peut seulement faire partie du prédicat et, dans ce cas, il se présente comme déterminant adnominal:

- (22) Tova e knigata mi
ceci est livre-le à-moi
“Ceci est mon livre”

Le groupe nominal *knigata mi*, quelle que soit sa fonction syntaxique dans la phrase, met au premier plan l’objet qui est possédé et non pas le possesseur. La raison fondamentale doit être recherchée dans son origine. En effet, les clitiques possessifs sont, rappelons-le, des formes datives des pronoms personnels qui avaient, en vieux-bulgare, pour fonction principale de marquer l’attribution. Certaines constructions syntaxiques avec des formes datives expriment cependant l’idée d’intérêt. Ainsi, le *dativus commodi* permet de mettre en évidence la personne dans l’intérêt ou au détriment de qui une chose est faite ou la personne en tant que possesseur d’un objet (l’objet se trouve à la disposition du possesseur ou qui lui est destiné). Avec *byti “être”*, le *dativus commodi* désigne nettement une valeur de possession que le génitif (de possession) peut assumer (Minčeva 1964: 27):

- (23) rumeno lice jenu jesti
rose visage à-lui.dat est
“Il a un visage rose”

Mais il y a d’autres emplois avec *byti “être”* qui ne relèvent pas du *dativus commodi*. Dans ces cas, la forme dative marque principalement, selon A. Minčeva (1964: 42 sq.), un lien entre les deux termes mis en relation par le prédicat:

- (24) rabū jesti grehu
esclave est péché.dat.
“il est pour le péché un esclave/il est esclave du péché”
- Dans divers emplois du *dativus sympatheticus*, la fonction attributive reste particulièrement nette parce que non seulement la forme dative dépend de l’élément nominal du prédicat, mais elle se place près du nom et le suit le plus souvent (Minčeva 1964: 42). Voici un exemple:
- (25) Svjatilinkǔ tjalu esti oko (Mathieu 6: 22)
lampe corps.dat est oeil
“La lampe du corps c’est l’œil”

Il apparaît donc que le rapport qui s’établit entre le nom et le critique possessif, doit être interprété comme un rapport d’appartenance ou plus généralement comme un rapport d’attribution, tout comme le rapport de possession exprimé dans (11a) *Knigata e moja* [livre-le est mien] “Le livre est à moi”.

Dans le cas d’une construction avec critique possessif, ce dernier sert à définir le lien entre les termes, ce qui nous conduit à proposer d’interpréter le groupe nominal du type *knigata mi*, quelle que soit sa fonction dans un énoncé, comme la transposition nominale de la prédication d’attribution exprimée dans *knigata e moja* “le livre est à moi”, le possessif étant la trace de cette transposition.

Résumons l’analyse⁸ que nous proposons pour les deux constructions:

- a) transposition d’une prédication de possession:

- (az) inam kniga ⇒ mojata kniga
“j’ai un livre” ⇒ “mon livre”

L’ordre des opérations est la suivante: l’article défini opère sur la forme pronomiale et le résultat de cette opération opère sur le nom. On a donc:

b) transposition d’une prédication d’attribution (qui inclut l’appartenance):

- knigata e moja ⇒ knigata mi
“le livre est à moi” ⇒ “mon livre”

L’ordre des opérations est ici différente: l’article défini opère d’abord sur le nom et le possessif opère sur le résultat de cette première opération. On a donc:

- (possessif (dét (nom)))

2.3. Représentations formelles.

Utilisons les représentations formelles⁹ pour expliquer les deux constructions. Désignons par:

- POS (-esseur): un terme qui fonctionne comme possesseur;
- pos (-sédié): un terme qui fonctionne comme possédé;
- ε: un relateur binaire de localisation ou d’attribution entre un objet localisé (ou objet prédiqué) et un objet localisateur (ou propriété prédictive);
- η: un relateur binaire de possession entre un possesseur et un possédé;
- R: désigne un lien ou une relation prédicative.

⁸ Cette interprétation ne semble pas contredire la définition de la relation de possession par H. Seiler (1983: 4) citée dans note précédente.
⁹ Les représentations formelles qui suivent ont été élaborées avec l’aide de J.-P. Desclés.

La construction de type (18) correspond à la formule complexe suivante:

- (a) $<_3 <_1 \text{POS} \rightarrow <_2 \text{pos} >_1 \in R >_2 >_3$

Cette formule résulte d'une intrication¹⁰ de deux relations simples:

- [1] l'une de possession: $<_1 \text{POS} \rightarrow \text{pos} >_1 = \lambda_1$
[2] l'autre de prédication: $<_2 \text{pos} >_1 \in R >_2 = \lambda_2$

L'opération d'intrication opère sur la relation

- [3] $<_3 \lambda_1 \in \lambda_1 >_3$

Dans (a), l'objet possédé est "intrigué" dans les deux relations [1] et [2]: il est à la fois "l'objet possédé" dans la relation [1] et prédiqué dans la relation [2]; en même temps, la relation [1] est globalement prédiquée de R.

L'objet possédé est "possédé de POS", à l'exclusion d'autres possesseurs. La transposition nominale est la trace de la double opération: constitution de la relation [1] et intrication de [1] avec [2].
On rend ainsi compte d'énoncés du type de:

- (26) Tova e moeto domašno upražnenie
ceci est mien-le de-maison devoir
"Ce ci est mon devoir"

par la représentation (a) où la prédication [2] est une identification avec une désignation (*Tova*). Le fait que *upražnenie* "devoir" est intrigué, signifie que l'objet possédé l'est par rapport à un possesseur particulier.

La représentation (a) montre bien la relation que l'on peut établir entre la relation de possession [1] $<_1 \text{POS} \rightarrow \text{pos} >_1$ (*Az imam kniga*) et l'absence de détermination de l'objet possédé d'une part, et la tournure avec l'adjectif possessif, d'autre part.

La construction de type (19) peut être représentée par la formule suivante:

- (b) $<_3 <_1 \text{pos} \in \text{POS} >_1 \in R >_3$

où la relation d'attribution

- [3] $<_1 \text{pos} \in \text{POS} >_1$

est emboîtée dans la relation prédictive.

On rend compte ainsi de la valeur d'énoncés du type:

- (27) Tova e domašnoto mi upražnenie
ceci est de-maison-le à-moi devoir
"Ce ci est mon devoir"

La construction de type (a), obtenue par intrication, implique une relation plus inhérente entre les termes de la relation de possession [1]. Par contre, la construction de type (b), obtenue par emboîtement, implique une simple composition par substitution d'une relation [3] dans un schéma prédictif.¹¹
La formule (a) qui représente la transposition d'une prédication de possession et la formule (b) qui représente la transposition d'une prédication d'attribution, sont illustrées par les énoncés suivants:

- (28) — I *tvojata Penka* ima zlatna kosa. Pák ti si ošte živ.
— Drugo e *mojata Penka*... tja

"Ta *Penka* a, elle aussi, une chevelure d'or, mais tu n'es pas encore mort".

"C'est pas du tout la même chose *ma Penka* ... Elle..." (...)

— To si e *moja rabota* — otgori Lazo gluxo i preglâtna glasa si.

— I *nejna rabota* šte e, da si nameri drug, ako ne si e namerila dosega — reče pak Stramo.

"C'est bien *mon affaire*, non?" — répliqua Lazo d'une voix sourde et il avala sa salive.

"Mais c'est *son affaire* à elle de trouver un autre, si elle ne l'a pas encore fait, lança Stamo".

(Elin Pelin, *Kosazë*)

(29) Vsički čakaxa, če djavolitata Kristina (...) šte se otkaže, no tja stoše gorda i prava. V *očite* i se četeše rěšitelnost. *Liceto* i izpárovom poblednja, posle plamna v ogán.

"On s'attendait à voir l'espègle Christine renoncer, mais elle ne broncha pas. Dans ses yeux se lisait la décision. Son visage devenu un instant pâle, s'empourpra."

(Elin Pelin, *Vjetřnata melnica*)

(30) Tja [majkata] beše zagrižena i za prikjata. *Momata* i njamaše ni dresi kato xorata, nito pák darove.

"Elle [la mère] était soucieuse aussi pour le tressoir. *Sa fille* n'avait ni vêtements comme il faut, ni présents."

(G. Karaslavov, *Novi pátija*)

3. Position du clítique adnominal.

Nous avons examiné jusqu'ici le clítique possessif en tant que déterminant à l'intérieur du groupe nominal et avons pu observer qu'il y occupe, quelle que soit sa place par rapport au nom – en enclose (ex. 6) ou en proclise

¹⁰ Le concept d'intrication a été défini mathématiquement par J.-P. Descrés et utilisé en linguistique pour rendre compte des phénomènes de détermination et de thématisation. Sur son application en linguistique voir Culoli & Descrés (1982).

¹¹ Il nous semble que cette analyse des faits bulgares est compatible avec la constatation de H. Seiler (1983: 44): "It seems thus, that the possessive pronoun has a derelationizing force, while the dative of the personal pronoun is more relational (...)".

(ex. 5) —, invariablement une seconde position. Il suit donc la règle de Wackernagel (1892).¹² C'est d'ailleurs cette seconde position qui a précisément empêché le clítique de s'incorporer au nom qu'il détermine et qui ne lui a pas permis de se comporter donc comme l'article défini postposé bulgare.¹³

Mais parallèlement les pronoms personnels régimes continuent à fonctionner en bulgare comme des clítiques adverbaux et apparaissent par rapport à la forme verbale soit en enclose, soit en proclise.¹⁴ De ce fait, dans certains énoncés simples, on peut à juste titre s'interroger si le comportement du clítique est de type adnominal ou de type adverbial. Ainsi, par exemple, l'interprétation de:

(31)	Pročetox	mu	pismoto	mu
	ai-lu (perf)	à-lui	lettre-la	à-lui

est ambiguë car le clítique apparaît entre la forme verbale et la forme nominale et suivant les contextes, on peut l'interpréter soit comme (a) "Je lui ai lu la lettre", soit comme (b) "J'ai lu sa lettre".

On attribue généralement à une construction de ce type une valeur de possession.¹⁵ Mais si l'on accepte notre démonstration concernant la valeur du groupe nominal constitué par un nom déterminé + un clítique pronominal au datif (*knyigata ti* "ton livre", *molivăt mi* "mon crayon", *masata mu* "sa table") comme étant celle d'un état d'appartenance et non pas comme celle d'un état de possession, il devient difficile de soutenir que la construction Verbe + Clítique datif + Nom déterminé ($V + Cl_{dat} + N_{det}$) puisse être interprétée avec une valeur possessive. A notre avis, la qualification de la construction comme possessive est étroitement liée à la place particulière que le clítique y occupe. En effet, le clítique peut être déplacé en position adnominal et la valeur dite "possessive" de la construction disparaît:

(32)	Pročetox	mu	pismoto	mu
	ai-lu (perf)	à-lui	lettre-la	à-lui

En d'autres termes, on peut s'interroger si dans (31) le clítique forme une unité syntaxique avec le verbe (*pročetox mu* "je lui ai lu") ou avec le nom (*mu pismoto* = *pismoto mu* "sa lettre"). A. Minčeva (1964: 19) qui s'appuie sur le développement historique de la construction, parle d'un modèle syntaxique créé par le clítique et l'article à valeur possessive, valeur qui est portée par l'ensemble de la construction. Elle souligne par ailleurs que le clítique se rapporte formellement à la forme verbale, mais que sémantiquement il marque son appartenance au nom.

Il est vrai que la construction $V + Cl_{dat} + N_{det}$ fonctionne sur le plan syntaxique comme une "entité invisible", mais c'est parce que la valeur d'état d'appartenance (et non pas de possession) se trouve en concurrence avec celle d'un événement.¹⁶ La valeur d'état d'appartenance est liée, par le truchement de l'article défini, au groupe nominal objet, alors que la valeur d'un événement est exprimée à travers la relation entre la forme verbale et son objet. Le clítique pronominal datif est formellement intriqué dans un double repérage: d'une part, il participe à la constitution de la forme verbale et l'objet et, d'autre part, il participe à la constitution du groupe nominal. Il s'agit donc de l'intrication des deux relations suivantes:

- a) $<_1 V + Cl >_1$,
- b) $<_2 Cl + Obj >_2$

Le résultat de l'opération d'intrication conduit alors aux représentations formelles suivantes:

- 1) $<_1 V <_2 Cl >_1 Obj_{det} >_2$

qui peut avoir comme réalisation:

(33)	Četox	ti	pismoto
	ai-lu (imperf)	lettre-la	à-lui

"J'ai lu ta lettre"/"Je t'ai lu la lettre"

et

- 2) $<_2 Obj_{det} <_1 Cl >_2 V >_1$

qui peut se réaliser par:

(34)	Pismoto	ti	četox
	"Ta lettre, je te l'ai lu"/"La lettre, je te l'ai lu"		

¹² Règle dite de Wackernagel concernant la place des clítiques indo-européens en général: pronoms personnels sujet et régime, pronoms et adverbes indéfinis, copules, conjonctions, particules interrogatives, exclamations. Les clítiques ont une position syntaxico-rythmique dans la phrase: ils occupent la seconde place dans une phrase et prennent appui sur le premier élément de cette même phrase.

Nous ne discuterons ici ni la règle de Wackernagel, ni d'ailleurs les controverses concernant le déplacement du clítique de position adverbiale en position adnominal; cela dépasse le cadre de cet article. Pour une présentation plus détaillée et des commentaires, voir le célèbre article de R. Jakobson (1935), les travaux de F. Slawski (1946), I. Galabov (1950), G. A. Cyxun (1968), ainsi que les études de R. Benacchio et L. Renzi (1987), L. Renzi (1987, 1989), ainsi que les communications de A. Niculescu et de L. Renzi au colloque sur "Les possessifs" (à paraître dans Modèles Linguistiques, 1991).

¹³ A ce propos, R. Jakobson (1935: / 1971: 22) observe: "Les correspondances du type *ženata - žela-tu zena* empêchent la fusion complète de l'enclitique avec le mot auquel elle s'attache".
¹⁴ La question qui se pose immédiatement à l'esprit, est la suivante: les clítiques adverbiaux respectent-ils également la règle de Wackernagel? Le problème étant complexe, nous ne l'abormons pas ici, mais renvoyons à l'abondante littérature qui existe à ce sujet. [voir note (11)].

¹⁵ Cf. A. Minčeva (1964).

¹⁶ Ici, le terme d'événement n'est pas pris au sens technique et il est employé aussi bien pour désigner la notion d'événement que celle de processus.

Ces représentations montrent bien que le clitique est intrigué, sur le plan syntaxique, dans deux relations à la fois: en position adnomiale et en position adverbale.

Il nous semble que c'est le seul moyen qui permet d'expliquer pourquoi la valeur d'état d'appartenance disparaît lorsque le nom apparaît sans article. Compatrons les deux exemples suivants:

- (35) Izladix ti rokijata
“Je t'ai repassé la robe”/“J'ai repassé ta robe”
“Je t'ai repassé une robe”
- (36) Izladix ti rokija
“Je t'ai repassé la robe”

Si dans (35) le clitique est intrigué dans un double repérage, dans (36) il est formellement rattaché uniquement à la forme verbale.

D'un autre côté, c'est aussi le seul moyen qui permette d'expliquer l'inacceptabilité d'une suite comme (38) comparée à celle de (37):

- (37) Čux vi pesen
ai-entedu à-vous chanson-la
“J'ai entendu votre chanson”
- (38) *Čux vi pesen
ai-entedu à-vous chanson

L'absence d'article défini rend inacceptable aussi bien la suite **vi pesen* que sa variante **pesen vi* et plus généralement la suite de type (38). Aussi Minčeva a-t-elle raison de parler de “modèle syntaxique” entre le clitique et l'article. Mais pour parler de “modèle syntaxique”, il convient de recourir d'abord, à notre avis, à la notion de transposition d'une prédication d'appartenance ou d'attribution qui permet de définir l'objet. Par ailleurs, le fonctionnement des clitiques pronominaux bulgares est conditionné par le rôle syntaxique primordial dont est investie la relation entre le verbe et ses objets pour la construction d'un énoncé actif. Il ne s'agit donc pas d'une “tendance de rapprochement plus étroit du verbe avec ses objets”, comme l'affirme Minčeva (1964: 21), mais d'une grammaticalisation de la relation elle-même qui se réalise à travers le bloc verbe-clitique. Il nous reste à examiner maintenant les conséquences sémantiques d'une telle grammaticalisation.

Comme nous l'avons montré plus haut, la construction ne peut pas être qualifiée de “possessive” dans sa totalité, ce qui permet de comprendre partiellement pourquoi un énoncé de type (31) peut avoir deux interprétations suivant le type de contextes dans lequel un tel énoncé apparaît. A notre avis, le recours à la décomposition énonciative (au sens pragmatique du terme) permettrait de lever la contradiction de la séquence et de mieux comprendre le mécanisme d'ambiguité.

Reprenons l'exemple (31) *Pročetox mi pismoto [lit. ai-lu (perf) à-lui lettre]*. Si son interprétation est “J'ai lu sa lettre”, le clitique datif se trouve

en relation très étroite avec le nom et la relation entre eux est $\in \text{POS}$. Le groupe nominal ainsi constitué se présente alors comme thème de l'énoncé, la forme verbale *pročetox* “j'ai lu” étant le rhème.

Si, en revanche, l'interprétation de (31) est “Je lui ai lu la lettre”, le clitique datif ne réalise plus la relation $\in \text{POS}$ parce qu'il se trouve en relation plus étroite avec la forme verbale. La forme verbale et le clitique forment un bloc qui joue le rôle de rhème de l'énoncé, alors que l'objet à lui seul constitue le thème. Le thème est donc complexe et peut être, à son tour, considéré comme comprenant un thème (la forme verbale) et un rhème (le clitique datif). Il est clair que le clitique datif joue un rôle transitoire puisqu'il fait tantôt partie du rhème, tantôt partie du thème, ce qui permet au groupe qui le comprend, d'être plus informatif.

Une analyse semblable peut être proposée pour un énoncé du type (34) *Pismoto ti četox* “Ta lettre, je te l'ai lue”/“La lettre, je te l'ai lue” où l'objet apparaît en première position et joue le rôle de rhème. Le clitique datif peut appartenir tantôt au thème (*pismoto ti* “ta lettre”), tantôt au thème (*ti četox* “(je) lui au lu”). Lorsqu'il fait partie du rhème, la relation est de type $\in \text{POS}$ et la séquence est indécomposable.

4. Conclusion.

Nous avons examiné ici le fonctionnement des formes pronominales pleines et courtes du possessif en bulgare moderne. Nous appuyant sur leurs divers emplois, nous avons essayé de montrer que tout en jouant le rôle de déterminants à l'intérieur du groupe nominal dont elles font partie, les deux formes ne sont pas la trace des mêmes déterminations:

— la forme pleine est la trace de la transposition d'une prédication de possession;

— la forme courte est la trace de la transposition d'une prédication d'attribution.

Du point de vue sémantique, la présence de la forme courte dans une construction du type *V + Cl_{dat} + Objet* conduit à des ambiguïtés. Ces ambiguïtés sont imposées par l'intrication du clitique dans deux relations: l'une est établie entre la forme verbale et le clitique, l'autre entre le clitique et le nom déterminé. Ainsi, le clitique se trouve être une partie transitoire dans la relation entre le verbe et son objet. Du point de vue de la décomposition énonciative, le clitique fait partie tantôt du thème et alors la relation entre lui et le nom déterminé est plus serrée, donc du type $\in \text{POS}$, tantôt du rhème et alors la relation entre lui et la forme verbale est plus serrée, ce qui veut dire que la relation entre le clitique et le nom n'est plus du type $\in \text{POS}$.

Adresse de l'auteur:
CNRS-URA 1028, UFR de Linquistique, Université de Paris VII

Bulgarian has two series of possessives, tonic (*moj / mojat; moja / mojata; toj / tojat; toja / tojata...*) and clitic (*mi; ti.*). The aim of this paper is to identify the underlying regularities which govern their use.

The distributional properties of the two series involve cases of alternative and of exclusive use. The two contrasting series express within the NP two different types of determination, corresponding to two distinct predicative operations: *predication of possession* and *predication of attribution*. A crucial notion in the analysis is that of *transposition* (not to be confused with transformation): transposition applies to the semantic roles of a syntactic structure without directly affecting the syntactic roles. In line with the preceding distinction, the structure Verb + Dative clitic + Definite object may be examined. A sequence like *Pročetox mu pismo* [I-red (Past, Perfective) him (Dative) letter-thecl] allows for two interpretations, depending upon the relations of the clitic to the verb and the noun in the predicative structure. When verb and clitic are in close relation, the sequence means "I read the letter to him"; when, however, the closest relation of the clitic is with the noun, it means "I read his letter". According to Benveniste's theory of 'enunciation', the clitic may be a member of the comment (first interpretation) or of the topic (second interpretation).

- Andreječin L., Kostov, N. Nikolov E. (1947), *Bulgarska gramatika* (Pomagalo za ezikovo obucenie v gimnazii), Sofia.
- Andreječin L., Popov, K., Stojanov, St. (1977), *Gramatika na bǎgarskiǎ ezik*, Sofia: Nauka i izkustvo.
- Beaulieu, L. (1950), *Grammaire de la langue bulgare*, 2^e édition, Paris: Institut d'Etudes Slaves.
- Benachio, R. (1988), "I pronomini clitici nelle lingue slave dell'area balcanica", *Europa Orientalis*, 7, pp. 451-469, Contributi al X Congresso Internazionale degli Slavisti (Sofia 1988).
- Benachio, R. & Renzi, L. (1987), *Cltici Slavi e romani*, Padova, Clesp.
- Benveniste, E. (1960), "Ere et avoir dans leurs fonctions linguistiques", Paris, *Bulletin de la Société de linguistique*, LV; repris in: *Problèmes de linguistique générale*, I, 1966, Paris: Gallimard.
- Culloï, A. & Desclés, J. P. (1982), "Traitemnt formel des langues naturelles", *Mathématiques et Sciences Humaines*, 77: 43-91 et 78: 5-31, Paris: Centre de Mathématique Sociale, Ecole des Hautes Etudes en Sciences Sociales.
- Culloï, A. & Desclés, J. P. (en collaboration avec R. Kaboré et Dj. E. Kououghli), (1981), *Systèmes de représentations linguistiques et métalinguistiques. Les catégories grammaticales et le problème de description des langues peu étudiées*, Rapport UNESCO, ERA 642, Université de Paris VII.
- Cyxun, G. A. (1968), *Sintaksis mestoiemnyx klitik v južnoslavjanskix jazykax* (Balkanoslavjanska model'), Minsk: Nauka i tekhnika.
- Gălăbov, I. (1950), "Zür Frage der bulgarischen Enklitika", *Zeitschrift für slavische Philologie*, 20: 417-438.
- Gramatika BAN (1983), *Gramatika na sǎremenniǎ bǎgarskiǎ knižoven ezik, Morfolođija*, t. 2, Sofia: Izdatelstvo na Bǎgarskata Akademija na Naukite.
- Guentchéva, Zl. (1985), *Contributions aux catégories grammaticales du bulgare littéraire contemporain*, Thèse d'Etat, Département de Recherches Linguistiques, Université de Paris VII, Vol. 1, 1985.
- Guentchéva, Zl. (à paraître 1992), *Thématisation de l'objet en bulgare*, Bern: Peter Lang.

- Jakobson, R. (1935), "Les enclitiques slaves", *Atti del III congresso internationale dei linguisti*, pp. 384-390, Rome, 19-26 septembre 1933), Florence. Repris in: *Selected Writings*, II, Word and Language, The Hague-Paris, Mouton, 1971, pp. 16-22.
- Maslov, Ju. (1981), *Grammatika bulgarskogo jazyka*, Vysshaja škola, Moscou.
- Mineeva, A. (1964), "Opit za interpretacija na modela na udvoenite dopălenija v bâgarskija ezik", *Izvestija na Instituta za bâlgarski ezik*, kn. XVII, Sofia, p. 3-50.
- Mirčev, K. (1978), *Istoricheska grammatika na bâlgarskija ezik*, Sofia: Nauka i Izkustvo.
- Nicolova, R. (1986), *Bâlgarskite mestoiemnija*, Sofia: Nauka i Izkustvo.
- Pâšov, P. (1978), "Za upotreblata na njakoi mestoiemni formi", *Pomagalo po bâlgarska morfologija. Imena*. Sofia: Nauka i Izkustvo.
- Renzi, L. (1987), "Essor, transformation et mort d'une loi: la loi de Wackernagel, "Mélanges offerts à Maurice Molho", *Linguistique*, vol. III, Les Cahiers de Fontenay, pp. 291-302.
- Renzi, L. (1989), "Two Types of Clitics in natural Languages", *Rivista di Linguistica*, I: 355-372.
- Seiler, H. (1983), *Possession as an Operational Dimension of Language*, Language Universal Series, Vol. 2, Tübingen: Gunter Narr Verlag.
- Slawski, F. (1946), *Mjasec enklytiki; odmiennej w dziejęach jazyka bâlgarskiego*, Cracovie: Polska Akademia Umiejtnosci (Prace Komisji n° 30).
- Stojanov, St. (1964), *Gramatika na bâlgarskija knižoven ezik*, Sofia: Nauka i Izkustvo.
- Teodorov-Balan, A. (1940), *Nova bâlgarska gramatika*, Sofia: Xemus.
- Volff, E. M. (1974), *Grammatika i semantika mestoiemnij*, Moscou: Izdatel'stv Nauka.
- Wackernagel, J. (1892), "Über ein Gesetz der indogermanischen Wortstellung", *Indogermanische Forschungen*, I: 333-346.